

# LES SECRETS D'UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE RÉUSSI

Dans la grande majorité des cas, un employeur aura déjà parcouru le CV du candidat et souvent eu un contact téléphonique avec lui, avant de le convoquer en entretien.

Candidats ; bonne nouvelle, vous avez franchi 2 étapes sur 3 avec succès. Mauvaise nouvelle : cette 3ème étape sera décisive, et complexe. En effet, en 45 minutes (c'est la durée moyenne d'un entretien d'embauche), votre interlocuteur va vouloir tout savoir sur vous !

Finalement, à quoi sert un entretien d'embauche ? A rassurer l'employeur. A répondre à ses questions sur votre parcours, et plus généralement sur vous.

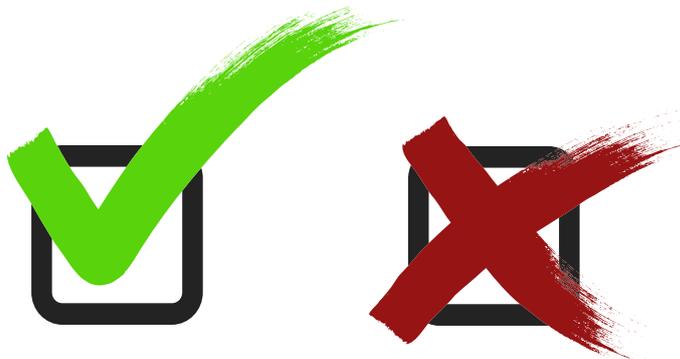
## Comment répondre aux questions délicates ?

Vous n'y échapperez pas, il y a toujours des questions qui vous mettront mal à l'aise. Ce qui est tout à fait logique, puisque vous êtes là pour parler de vous, de vos réussites, mais aussi et surtout de vos échecs.

Un entretien d'embauche se prépare. Non pas en apprenant par cœur des phrases toutes faites, mais bien en s'interrogeant sur son parcours professionnel. Anticipez tout ce qui, dans votre parcours, peut faire peur à un employeur y trouvez-y réponse.

- Vous avez beaucoup changé de société ?
- Vous n'avez pas terminé vos études ?
- Votre niveau de rémunération est élevé ? Ou trop faible ?
- L'organisation de votre cabinet comptable actuel est atypique ?
- Vous êtes jeune ? Vieux ?
- Vous avez déjà des enfants ?
- Vous habitez loin de votre futur lieu de travail ?
- Vous n'êtes pas parti en bon terme avec votre précédent employeur ?

Vous devez connaître la totalité de vos points faibles, et rassurer votre interlocuteur.



## Le mot clé : rassurer l'employeur

Lorsqu'un employeur ne donne pas suite à une candidature après un entretien, c'est rarement sur des critères techniques. Le plus souvent, l'employeur a des doutes, des inquiétudes, ou tout simplement, son instinct lui dira de faire demi-tour. Pourquoi ? Souvent parce que vous n'avez pas su le rassurer. Mettez-vous à sa place ! Demain, vous serez peut-être employeur, vous rencontrerez des candidats et vous ne voudrez alors surtout pas vous tromper. Que diriez-vous alors si vous receviez un candidat qui possède un parcours identique au vôtre ? Vous devez vous poser cette question, et y apporter réponse.

## Evitez les non-dits

Dites-vous une chose; que la question soit posée ou non, si vous n'apportez pas une réponse à l'employeur, c'est l'employeur qui se fera sa propre réponse. Et généralement, il optera pour une version pessimiste.

Prenons un exemple : *Un jeune homme de 30 ans se présente en entretien. Il possède 6 années d'expériences dans un premier cabinet comptable, puis ces 2 dernières années, il a eu du mal à se stabiliser. Il a en effet enchaîné 3 postes en 2 ans. Lors de l'entretien, c'est le candidat qui prend la parole et qui explique ses compétences. De façon habile, il survole ses expériences professionnelles, et s'attarde davantage sur ses compétences professionnelles. L'entretien se termine, il s'est bien passé. L'Expert Comptable employeur est satisfait de cette rencontre, et en rentrant chez lui, il se rend compte qu'il n'a pas posé de question sur ce turnover. Il n'a pas eu le temps. Il n'y a pas pensé. Il se replonge alors dans ses notes, trouve des éléments de réponse, et tire sa propre conclusion : ce*

# LES SECRETS D'UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE RÉUSSI

*candidat, après une première expérience réussit, a voulu faire monter les enchères et doper sa rémunération. Il a donc changé régulièrement de poste, profitant de son expérience, et espérant négocier un salaire de plus en plus valorisant. Il voudra certainement refaire la même chose.*

Dans cet exemple, on comprend bien que l'employeur n'a pas posé la question au candidat, et qu'il envisage le scénario le plus pessimiste en guise de réponse. Mais la réalité est peut être tout autre !

*En réalité, notre jeune homme de 30 ans a eu une succession de mal chance ! Après 6 ans dans un premier cabinet, il a souhaité découvrir une nouvelle organisation, de nouvelles méthodes de travail. Il intègre donc un premier cabinet comptable qui lui propose un poste alléchant. Mais par manque de chance, le cabinet connaît des difficultés financières, et met fin à sa période d'essai. Il se retrouve à devoir chercher un travail en pleine période fiscale, ce qui n'est pas toujours évident. Il accepte un CDD pour la période fiscale en cours, qui ne sera pas reconduit en CDI. De nouveau en recherche, il prend poste dans un cabinet comptable où l'ambiance est catastrophique. Il en est lui même navré, conscient que ces péripéties n'apportent pas une bonne image à son CV.*

Et oui, si ce candidat avait anticipé les points faibles de son parcours, il aurait pu spontanément abordé ce sujet, et ainsi éviter les préjugés et les apriori !

## Travailler son discours

Il vous appartient de travailler en amont la présentation de votre parcours professionnel. Votre profession se veut rigoureuse, méthodique, organisée. Vous devez tenir ce cap dans votre présentation. Elaborez-vous un plan détaillé, afin de savoir par où commencer, les points à mettre en avant, les zones d'ombre à éclaircir, etc...

Entrenez-vous avec vos proches ! L'idéal est de prendre une personne qui n'y connaisse rien en comptabilité/audit. Vous devez être capable de lui

expliquer votre parcours, vos compétences. Demandez ensuite à votre interlocuteur de restituer ce qu'il a compris. Si vous avez travaillé correctement votre présentation, n'importe qui sera capable de restituer les grandes lignes de votre carrière. Si ce n'est pas le cas, alors vous n'êtes pas prêt.

*Pour aller plus loin consulter l'article [«la gestion du stress... quelques astuces»](#)*